



# VENDREDI APRÈS 3H09 DE TAF...

L'inflation a été de 5,2% en mai en rythme annuel.

La perte de pouvoir d'achat des salariés ne cesse d'augmenter et en MSA, c'est plus de 11% de perte depuis la dernière augmentation de septembre 2017.

**Dans ces conditions, les salariés MSA vont perdre plus d'un 1 mois de salaire en 2022 !**

**« Chaque semaine, le vendredi, après 3 heures et 9 minutes de travail pour un temps de travail de 35 heures, les salariés MSA travaillent gratuitement !! »**

**Mais ça ne s'arrête pas là : la FNEMSA suspend les accords locaux, et donc certaines mesures périphériques au salaire.**

La demande de 10% d'augmentation de la valeur du point est un minimum, vu l'inflation qui continue à augmenter, et nous la porterons lors de la prochaine CPPNI du 28 juin 2022.

**Pour appuyer les 10 %, signez la pétition !! Débattons dans les organismes, dans les services, dans les réunions syndicales des moyens d'action pour obtenir satisfaction.**

	<b>REJOIGNEZ LA CGT</b> FNPOS Cgt / se syndiquer	<b>VOUS SYNDIQUER</b>  ENSEMBLE TOUT DEVIENT POSSIBLE 
NOM - PRÉNOM : .....		
ADRESSE : .....		
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....		
EMAIL : ..... PORTABLE : .....		
PROFESSION : ..... ENTREPRISE : .....		
SECTEUR D'ACTIVITÉ : .....		
Bulletin d'adhésion à renvoyer à la Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux 263 Rue de Paris - Case 536 - 93515 Montreuil Cedex Email : <a href="mailto:fede@orgasociaux.cgt.fr">fede@orgasociaux.cgt.fr</a> - Téléphone : 01 55 82 87 01 - Site : <a href="https://orgasociaux.cgt.fr/">https://orgasociaux.cgt.fr/</a>		